

Contour de zone

ZONES URBAINES

- Zones urbaines mixtes à vocation principale d'accueil d'habitat**
- UA - UBA - UAD : Zone de centralité urbaine
 - UB - UBA - UBA : Zone de confortement des centralités urbaines existantes à site densifié
 - UB : Zone d'extension urbaine, majoritairement pavillonnaire
 - UB : Zone de groupement bâtis ou hameaux au développement limité

ZONES A URBANISER

- Zones mixtes à vocation principale d'accueil d'habitat à urbaniser**
- AU : Zone à urbaniser (aménagement équipé)
 - AUA - AUAD : Zone à urbaniser des centralités urbaines
 - AUB - AUBA - AUBB : Zone à urbaniser en confortement des centralités urbaines
 - AUC : Zone à urbaniser des secteurs d'extension urbaine
- Zones dédiées à urbaniser**
- AUE : Zone économique à urbaniser
 - AUEA : Zone économique à vocation industrielle à urbaniser, ouverte à certaines destinations complémentaires
 - AUEB : Zone d'extension du pôle industriel de Bièvre Dauphine (Bièvre Dauphine 2)
 - AUEC : Zone économique de Bièvre Dauphine à vocation commerciale à urbaniser
 - AUEBDS : Zone économique de Bièvre Dauphine à vocation industrielle à urbaniser, ouverte à certaines destinations complémentaires
 - AUEBDS : Secteur espace économique Bièvre Dauphine secteur commercial

ZONES AGRICOLES

- Zones agricoles**
- A : Zone agricole
 - A1 : Secteur agricole sensible inconstructible
 - A2 : Secteur agricole sensible à la constructibilité encadrée
 - A3 : Secteur champs de Foire de Beaucaumont
- Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités**
- AE - A2a - A2b : Secteur d'activité économique
 - AC : Secteur de cabaniers de chasse ou de pêche
 - AGV - AGV1 : Secteur des gens du voyage
 - AR - ARB : Secteur champs de Foire de Beaucaumont - restauration
 - AE : Secteur d'entreprises de travaux agricoles

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

- Projets :**
- Orientation d'aménagement et de programmation
 - Orientation d'aménagement et de programmation Bièvre Dauphine
 - Plan de Prévention des Risques
- Divers :**
- Espaces urbains cultivés
 - Secteur à protéger en raison de la richesse du sol et du sous-sol (extraction)
 - Secteur lié à l'exploitation du sol et du sous-sol (stockage et traitement des matières inertes)
 - Limite communale
 - Parcelaire
 - Cimetière
 - Espace préférentiel de développement
 - Cours d'eau permanent
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Périmètre indicatif autour des bâtiments agricoles
- Règles spécifiques liées aux stationnements motorisés :**
- Stationnement bâti ancien
- Emplacements réservés et servitudes :**
- Emplacement réservé
 - Servitude de localisation
 - Emplacement réservés pour l'habitat
 - Secteur de mixité sociale (S1, S2, S3)
 - Secteur de mixité sociale (S4, S5, S6)



Modification n°4 du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COLOMBE


Plan A' : Zonage général zoomé

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire de Bièvre Est en date du :

Le Président :



Échelle : 1/2 500
Source : DGFiP Cadastre © 2025



N°	Objet	Bénéficiaire	Surface approximative en m²
02	Création d'équipements publics sportifs et culturels	Commune	2396
03	Création d'équipements publics sportifs et socio-culturels	Commune	7770
04	Création de stationnements et aménagement d'un espace public	Commune	28
05	Relative foncière et aménagement pour le passage de la faune	Commune	3849
07	Extension du cimetière	Commune	1987
08	Création d'une voie de desserte	Commune	995
S01	Élargissement de voies, stationnements et aménagement d'un espace public	Commune	1557
S02	Création d'une voie de desserte	Commune	395
S03	Création de stationnements	Commune	728
S04	Création de stationnements	Commune	224
S05	Création de stationnements	Commune	602
S06	Création d'une haie basse - Frange	Communauté de communes	359
S07	Création d'une haie basse - Frange	Communauté de communes	218
S09	Création d'une haie - Frange	Communauté de communes	412
S10	Création d'une haie - Frange	Communauté de communes	435
S11	Création d'un cheminement piéton arboré	Commune	675

